

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/01/2022

Le 7 janvier 2022 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur COT Dominique, Madame CAZABONNE Arlette, Madame Fabre Monique

Absent excusé : Madame VRITONE Krystel donne procuration à Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND

Monsieur NOUVEL Benoît

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Cote Dominique

ORDRE DU JOUR

- 1- Délibération pour nommer un nouveau délégué aux questions défense
- 2- Délibération pour nommer un nouveau délégué pour Aveyron culture
- 3- Délibération pour demandes d'aides sur les projets à venir
- 4- Orientation budgétaire 2022
- 5- Questions diverses

En ouverture de séance Monsieur le maire confirme au conseil municipal qu'il a accepté la démission du conseiller municipal Monsieur Daniel Simon.

Monsieur Simon a quitté la commune pour plusieurs mois.

La préfecture a validé également cette démission. Pas de conséquence sur la suite du mandat.

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération pour la vente de coupe de bois invendu depuis 2 ans.

1. Délibération pour nommer un nouveau délégué aux questions défense

Monsieur le Maire indique que la démission de Monsieur Daniel Simon nous demande de désigner un nouveau délégué aux questions défense.

Monsieur Dominique Cot se porte volontaire.

- **Après délibération le conseil municipal valide à l'unanimité cette candidature.**

2. Délibération pour nommer un nouveau délégué pour Aveyron culture

Monsieur le Maire indique que la démission de Monsieur Daniel Simon nous demande de désigner un nouveau délégué pour Aveyron culture.

Madame Monique Fabre se porte volontaire.

- **Après délibération le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette candidature.**

3. Délibération pour demandes d'aides sur les projets à venir

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de lui accorder l'autorisation de présenter les différents projets de travaux d'investissements 2022 aux différents financeurs qui seront identifiés lors des montages financiers de ces travaux

- **Après délibération le Conseil Municipal donne à l'unanimité l'autorisation à monsieur le Maire de faire les demandes qui lui semblent nécessaire aux bouclages financiers des différents projets.**

4. Orientation budgétaires 2022

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les projets majeurs d'investissements pour 2022 :

- ✚ Remplacement de la chaudière fioul de la Mairie / école / cantine et bibliothèque par une chaudière à granulé. ➔ Financement bouclé
- ✚ Remplacement des menuiseries au presbytère de La Roque ➔ Financement bouclé à 70%, les 30 % devraient être confirmé sous peu.
- ✚ Rénovation des appartements du Presbytère de FAYET et de l'appartement se trouvant au-dessus de la cantine ➔ financement à boucler
- ✚ Achat de 2 mobil-home supplémentaire pour le camping ➔ financement à rechercher
- ✚ Rénovation du mur de soutènement de la rue de la Forge à La Roque ➔ financement à rechercher
- ✚ Salle de rangement à Fayet ➔ financement à rechercher
- ✚ Rénovation porte et sol de la mairie ➔ financement à rechercher

D'autres projets secondaires pourront venir compléter ces travaux en fonction de leur nécessité ou financements obtenus

- **Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette orientation budgétaire pour 2022**

5. Délibérations sur la vente d'une coupe de bois par l'O.N.F.

Monsieur le Maire rappelle que nous avons déjà eu une offre il y a moins de 1.5 an à 7000€.
Aujourd'hui nous avons deux offres une à 16 000 ferme avec une option à 2000 € sous réserve de ne pas avoir à refaire les accès, et une autre à 18 000 € sans conditions.

- **Après délibération le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'offre à 18 000€**

6. Questions diverses

Free étudie la mise en place de l'antenne téléphonie mobile à La Graverie. Elle sera implanté sur un terrain communal et rapportera 1500 € / an de taxe à la commune.

A noter 2 nouvelles admissions à l'école de FAYET

La seconde tranche de photovoltaïque sur la toiture de la salle des fêtes de Fayet va débiter

prochainement.

Le projet majeur du mandat reste l'amélioration du cadre de vie à Fayet et à La Roque, Monsieur le Maire travaille avec Aveyron Ingénierie pour définir un cadre au projet et un budget à ce projet (objectif fin novembre 2022), s'en suivra un appel d'offre pour trouver un maître d'œuvre et un architecte paysagé. (Objectif février 2023)

Monsieur le Maire demandera 3 projets chiffrés et soumettra aux administrés au travers d'un vote le choix final du projet (objectif juin 2023).

Les projets feront l'objet d'appels d'offres et le dossier financier sera monté avant pour fin 2023.

Objectif début des travaux septembre 2024

Tous les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire clôture la réunion à 22H35.